L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 22 FEVRIER 1888. 61me Année

Dufour & Douaz,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. in Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 22 FEVRIER 1888

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir le 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Cusseraro—A sa salle d'encan, No 18 rue Bourbon, ameublements de salon et salle à manger et de chambre à coucher, lustres, chaises, peintures à l'huile, garnitures de cheminée en cuivre et en fer, verrerie, gravures, porcelaines, pendules, ornements, etc., etc.

La réduction des droits sur le sucre, et les monopoles, aux Etats-Unis.

Il a été prouvé, cent fois pour une, que jamais—aux Etats-Unis du moins—les réductions du tarif n'ont profité aux consommateurs; qu'elles sont allées, tout simplement, enrichir les importateurs ou ceux qui, dans le pays, travaillent la matière première entrée en franchise. Nous ne croyons pas qu'il y ait encore un seul politicien assez osé pour soutenir le contraire. Il est même arrivé, souvent, le contraire de ce que l'on attendait, à savoir: que l'article qui continuait à payer des droits, haussait, tandis que celui que l'on admettait sur la liste des exemptions, montait d'une façon étonnante. Ainsi le sucre, chargé d'une taxe douanière qui est, aujourd'hui, l'objet de mille anathèmes, est descendu à un prix extrêmement bas, tandis que le café, à qui l'on a accordé ses entrées libres dans l'Union, a, depuis lors, presque constamment haussé.

C'est une anomalie, nous en convenons, mais cela existe, et l'on aurait tort de nier des faits qui, non seulement crèvent les yeux de tout le monde, mais affectent toutes les bourses. Où donc passe la différence, se demande le lecteur ébahi? La réponse est bien simple: dans la poche des raffineurs et des spéculateurs du Nord et de l'Est.

Les Etats Unis sont affectés d'un mal constitutionnel dont ils auront de la peine à se débarrasser, parce qu'il est déjà très invétéré chez eux: le monopole, la coalition des accapareurs—ce que l'on décore du nom de "Trust" en faisant un abominable abus de ce mot. Sous prétexte de liberté, on a laissé se glisser dans le pays d'indignes abus qui tendent à la ruine publique, au profit de quelques riches accapareurs coalisés. Le monopole—le "Trust"—on le rencontre partout—dans le commerce du pétrole, dans celui de la graine de coton, dans le trafic de presque tous les articles d'une consommation générale et considérable. Disposant de grands capitaux, grâce à l'association, il fait ses transactions sur une large échelle; il accapare tout aisément: puis, maître du stock, il le retient ou le jette sur le marché, à son gré, et fait la hausse et la baisse à son profit.

Chose qui peut paraître singulière, au premier bord, que, qu'avec un peu de réflexion, on s'explique facilement: il s'abat avec plus de rapacité sur les articles entrés en franchise que sur ceux qui sont frappés de droit, parce que, dans le second cas, il y a une partie du prix de vente qui lui échappe nécessairement—celle qui rentre au trésor—tandis que, dans le premier, il peut empocher le tout et doubler ainsi ses bénéfices. C'est ce qui explique la création du "Sugar Trust" à la veille d'une réduction probable, ou, tout au moins, projetée, du tarif sur le sucre. Ceux qui prétendent qu'une diminution de 20 ou de 30 pour cent sur le produit de l'étranger, ne fera tomber d'autant le prix, se trompent on, plutôt, veulent, sciemment, tromper le public; ils savent bien que cette diminution ne tournera pas au profit du consommateur, mais à celui des monopoleurs et des raffineurs. Quelle admirable prime pour ces derniers que ces cinquante à soixante millions de revenu annuel dont le Trésor a la complaisance de se dessaisir pour le leur mettre dans la bourse. Le "Sugar Trust" savait bien ce qu'il faisait en se formant dernièrement: il était arrivé à l'appât de la réduction, comme l'oiga par l'odeur de la chair fraîche; il faisait un bon calcul et se disait qu'il n'avait que quelques mois à patienter, pour pouvoir réaliser d'énormes bénéfices. Si, ce qu'à Dieu ne plaise! la réduction passe, nous prédisons qu'il se fera, très rapidement, des fortunes colossales dans le "Sugar Trust." C'est une nouvelle mine d'or qui vient de se découvrir, une nouvelle classe de millionnaires qui va se former.

Ce qui nous étonne, c'est que les membres du Congrès, des hommes qui se disent économistes, qui devraient être tout au moins sensés, à qui l'on suppose, nécessairement, la connaissance du passé, l'expérience, ne se rendent pas à l'évidence et ne voient pas que les faits les condamnent. Ils ont la naïveté—nous ne dirons pas l'impudence—d'invoquer le "Sugar Trust" en faveur de la réduction, mais c'est précisément cette formation d'un nouveau monopole qui devrait leur conseiller le maintien du tarif, le meilleur, le seul moyen de décourager les pieuvres manufacturières et financières. Voyez-les agir. Ils datent d'hier à peine, et déjà ils font mine de faire baisser le prix du sucre brut et hausser celui qui sort de la raffinerie; il y a un fort joli écart de 14 pour cent. Comme la spéculation porte sur un article qui coûte, à la masse des consommateurs, $140,000,000 par an, le taux, le bénéfice est déjà très sertable, même avec les $50,000,000 qui restent au Trésor; que sera-ce, quand ils pourront puiser, à pleines mains, dans cette dernière somme et se l'approprier tout entière? En vérité, il se prépare de beaux jours pour le "Sugar Trust!" si le Congrès l'écoute ou lui obéit.

Mais ne désespérons pas tout-à-fait du Congrès; disons-nous encore qu'il ne se laissera pas prendre aux paradoxes des ennemis de notre industrie sucrière. Il y regardera à deux fois avant de voter la réduction de 20 pour cent; il se refusera, pour ces raisons, sans réplique, de nos défenseurs. Dans la situation actuelle, les délégués de la Louisiane représentent non seulement l'intérêt public, mais la morale. Nous avons en assez de forces scandaleuses comme celle; il est temps de mettre un terme aux envahissements des monopoles, et ce serait lui donner un puissant encouragement que de maintenir le droit des sucres du dehors. Il y a cinquante millions qui rentrent, par an, dans le Trésor; qu'il continuent à y aborder au profit du public, plutôt que d'aller grossir les caisses de quelques insatiables, que l'on croyait repus. Si, à défaut du Trésor, les consommateurs devaient en bénéficier, nous serions les premiers à voter la réduction; mais du moment qu'elle ne peut se faire qu'aux dépens de tout le monde et, en outre, de la morale—nous nous y opposons, et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts de ceux qui lui font une résistance dictée autant par la conscience que par le sentiment du bien général.

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer.

LE VATICAN ET LA RUSSIE.—La *Correspondance de l'Est*, du 8 février, croit savoir que le nonce du Pape à Vienne, Mgr Galimberti, a fait une visite à l'ambassadeur de Russie et a eu un entretien de deux heures avec lui.

On suppose qu'il a été question de négociations entre le Saint-Siège et la Russie.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 18 février:

Les avoines ont une superbe apparence.

—L'ensemencement de maïs marche rapidement.

—Nous nous sommes entretenus avec plusieurs de nos principaux concitoyens et de nos plus importants planteurs de l'intérieur de la paroisse, depuis quelques jours: ils se montrent très disposés à accorder le droit de passage au chemin de fer à travers leurs propriétés et à voter une taxe spéciale pour favoriser le prolongement de la ligne. De ce côté, nous avons l'assurance qu'il ne se présentera pas d'entrave, attendu que les planteurs n'ont qu'à y gagner.

Il serait bon, maintenant, que l'on présentât au jury de police une pétition en vue de tenir une élection, pour savoir si les contribuables sont d'avis qu'on prélève une taxe spéciale dans ce but. Si l'on agit promptement le vote peut être acquis, à l'élection générale d'avril—ce qui épargnerait la dépense d'une élection particulière.

—Nous lisons, dans le *New Orleans Chronicle*:

Le *Farmer* de St. Tammany annonce que l'achèvement du chemin de fer jusqu'à Covington, y a fait hausser la valeur de la propriété foncière, et que la rapidité du transit entre la localité, la Nouvelle-Orléans et les points intermédiaires, a considérablement amélioré la situation et est vivement appréciée par les populations.

On nous demande souvent—dit le *Farmer*—si le chemin sera prolongé. Vu la faible somme à laquelle s'élèverait la taxe spéciale, la population des paroisses floridiennes devrait ne rien épargner pour se procurer cet avantage.

Des comités de citoyens pourraient aller trouver les agents de la ligne et leur demander à quelles conditions ils consentiraient à construire l'embranchement, qui les mettrait à même de communiquer, rapidement et aisément, avec les marchés où ils vendent leurs produits et achètent leurs provisions.

Il ne faudrait que quelques mois, pour que toute la ligne construite fût bordée de nombreuses petites fermes, et que la population des environs fût doublée. Le revenu qu'en tirerait de l'entreprise couvrirait amplement et au-delà les dépenses.

Les stations du chemin de fer East Louisiana sont de délicieux rendez-vous d'été, où l'on voit de charmantes résidences. De nombreux habitants du Nord achètent des propriétés dans le voisinage, tant le pays leur plaît, après qu'ils l'ont parcouru.

Le climat est excellent. Après une pénible de travaux, la population de la ville y vient en foule respirer l'air tout parfumé de la senteur des pins, puis, elle retourne chez elle, enchantée et réconfortée.

—L'ingénieur Huer a fait, au Congrès, un rapport favorable sur les améliorations du Bogue Falaya, à partir du Old Landing jusqu'à Covington. Ces améliorations sont d'une importance vitale pour notre localité et notre paroisse. Le Congrès devrait allouer une somme suffisante pour curer la rivière, afin que les bateaux du Lac—tels que le *New Camelia* et l'*Heroine*—puissent remonter jusqu'à Covington, au lieu de s'arrêter au dassoir de la ville, à Old Landing. Les goélettes, les remorqueurs tireraient grand profit de ce travail, et notre commerce s'en accroîtrait considérablement. Notre représentant—M. Robertson—pourrait nous aider, et nous avons la confiance qu'il s'occupera activement de cette importante affaire.

—Décédé, à Madisonville, Le., mercredi, 15 février, M. John R. Haas, à l'âge de 35 ans et 9 mois.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 18 février:

Les travaux de plantations de cannes se font rapidement par un temps des plus propices: malheureusement le plant a souffert, et l'on se plaint, un peu partout, que l'œil est mauvais.

—Le beau temps revenu, chacun s'est mis en besogne à réparer son chemin.

Les voitures, forcément remisées depuis plus d'un mois, ont de nouveau été mises en usage.

L'omnibus, faisant les trajets entre la station du Convent et le Collège, a aussi repris ses voyages, et les visiteurs ont maintenant le moyen de transport dont ils avaient été privés.

Disons, cependant, que la manche conduisant à la station est encore bien cahotante, et que la compagnie du chemin de fer pourrait rendre grand service aux voyageurs en la faisant réparer.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 18 février:

L'Irish Bend, paroisse Ste-Marie, se lance dans le mouvement, cette année, avec le système des tenanciers et de la vraie ferme.

L'habitation Katie, à M. Joe Birg, près de Baldwin, se place au premier rang. Elle a roulé 180 acres de cannes, l'an dernier, et fait 550,000 livres de sucre et 500 barils de mélasse. On y a récolté 1500 barils de maïs. La raffinerie est admirablement outillée. M. Birg nous fait savoir que la semence de cannes a été légèrement endommagée, malgré le soin avec lequel on l'avait mise en "windrow."

La propriété Loggerman a fait 211,000 livres de sucre.

L'habitation Camperdown va prospérer, désormais; elle est tombée entre les mains d'une famille pratique qui s'est syndiquée. A la tête est M. R. E. Carter; il est aidé par ses fils E. S., H. M., J. H., W. L., A. B. Carter et son beau-fils D. Rawlins. Cette propriété a été achetée de l'hon. Don Caffery, de Franklin, qui, depuis plusieurs années, voulait lui vendre en lots, ou comme il vient de le faire. La famille Carter a une haute réputation d'intelligence et d'énergie, comme fermiers. Les MM. Carter et fils auront, cette année, 200 acres de plant, 140 de soucheo et 200 de maïs. Ils ont aussi 700 barils de maïs, et plus de foin qu'il ne leur en faut pour nourrir leurs bêtes de trait, pendant la saison des travaux. Ils ont, avec eux, plusieurs tenanciers dans le but de tirer de Camperdown tout le parti possible. La sucrerie peut faire 40,000 livres de sirop par jour. On en raffinera ailleurs. Un pont a été jeté sur le Tèche et réunit aussi les deux parties de la propriété.

Belleview, à MM. M. S. Laury, Underwood et Short, qui offrait un aspect désolé est maintenant toute verdoyante. Elle est confiée à des tenanciers blancs—15 chefs et 15 employés. On compte y faire 700 acres de cannes à la prochaine saison. Comme les tenanciers y ont amené leurs bêtes de trait et leurs bestiaux, Belleview va offrir en vente ses mulets et son matériel à un très bon marché, aux autres cultivateurs. Les tenanciers sont, dit-on, fort habiles et croient pouvoir faire de bonnes affaires.

Un peu au-dessous, sur le Tèche, se trouve l'habitation Shady Side, à MM. Fox et Barnett, dirigée par M. John Drullhet. Shady Side aura, en 1888, 400 acres de plant, 600 de soucloes, 400 de maïs.

Ste-Marie a, dit-on, granulé, en 1887, 32,000 boucauts de sucre. On porte la récolte générale de la région sucrière à 265,000 boucauts.

Club de la Démocratie française.—Le onzième banquet annuel du Club de la Démocratie française aura lieu vendredi, 24 février, anniversaire de la révolution du 24 février 1848, dans le local de l'Etoile Polaire. Tous nos remerciements pour la gracieuse invitation qui nous a été adressée.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est sans contredit, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

DEUX IDÉES ET DEUX CONCLUSIONS.—Nous reproduisons, ci-dessous, le passage de l'article du *Temps* du 7 février, sur le devoir de la France dans la situation présente de l'Europe—passage que le télégraphe nous a signalé:

"Dans le pêle-mêle des impressions contradictoires, dans l'incertitude finale où la lecture des journaux étrangers, l'écho du reportage international, le mystère dont s'enveloppent les combinaisons de la diplomatie et les jeux de la force ne peuvent manquer de jeter tous les esprits réfléchis, deux idées fort nettes se dégagent, deux conclusions s'imposent. La première, c'est qu'il faut, coûte que coûte, mettre en ordre nos affaires intérieures; la seconde, c'est qu'il faut garder, avec tout notre sang-froid, une liberté d'action absolue."

Le Pape et les Conférences de Saint Vincent de Paul.

L'*Univers* de Paris a publié le texte du discours prononcé, en français, par le Saint-Père, le 4 février, en réponse à l'adresse des délégués des conférences de Saint-Vincent de Paul, de toutes les nationalités:

Nous éprouvons, très chers fils, une vraie satisfaction en voyant aujourd'hui les Conférences de Saint-Vincent de Paul si largement représentées devant Nous, et Nous agréons de tout cœur les sentiments qui les animent, les félicitations et les vœux que vous venez de Nous exprimer en leur nom.

C'est aussi pour Nous une grande consolation de pouvoir, en cette solennelle circonstance de Notre Jubilé sacerdotal, adresser à votre pieuse Société une parole de louange et d'encouragement et de confirmer les éloges qui lui ont été, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure, si souvent et, Nous ajouterons, si justement décernés.

Nous savons combien vos Conférences sont partout prospères, et dans cette prospérité Nous aimons à voir un fait providentiel. A notre époque, en effet, plus peut-être qu'à aucune autre, la société, qui est malade, sent le besoin d'être soulagée par les œuvres de charité.—La charité, c'est le caractère propre et distinctif des vrais disciples de Jésus-Christ. Aussi nos ennemis, dont le point de mire est aujourd'hui de déchristianiser les peuples, s'ingénient-ils de toutes façons pour altérer dans les esprits l'idée et le concept de cette vertu, et cherchent-ils avec une raffinerie insidieuse à substituer à la vraie charité chrétienne une charité fausse et mensongère.

A une tentative aussi audacieuse et aussi funeste, il convient, très chers fils, il est indispensable que vous opposiez une résistance énergique, en donnant à vos œuvres charitables une extension de plus en plus vaste, en usant d'une sainte industrie pour leur action plus pénétrante et plus persuasive, en étendant la salutaire influence de la charité aux hommes de toutes les classes et en l'appliquant comme le remède le plus efficace à tous les maux, à tous les besoins de la société.

Et tout cela, vous devez le faire avec une confiance sans limite en la force divine de cette vertu qui sait triompher des résistances les plus obstinées et dompter les volontés les plus rebelles.

Tel est, chers fils, le champ ouvert à votre activité et à votre zèle. Vous y êtes entrés pleins d'enthousiasme et de générosité, guidés par l'exemple et sous les auspices de l'apôtre de la charité, le grand saint Vincent de Paul. Continuez à y déployer votre pieux dévouement avec courage, sans crainte et sans respect humain, en même temps qu'avec modestie et sans ostentation. Ainsi vous donnerez au monde la démonstration de ce qui est et de ce que peut le vrai esprit de Jésus-Christ au profit et pour le bonheur de l'humanité.

Cet esprit, vous ne l'ignorez pas, chers fils, ne conseille pas seulement de venir en aide aux besoins physiques, ni de soulager les seules misères du corps; la charité chrétienne vise plus haut: elle a pour terme et pour but final le bien spirituel des âmes, leur félicité éternelle. La est sa note caractéristique, sa sublime mission, écoulement et prolongation de la mission même du divin Rédempteur.

C'est de cet esprit, Nous en avons la certitude, chers fils, que vit et que s'inspire votre société; c'est ce même esprit de sainte et surnaturelle charité qui anime et fait battre vos cœurs. Ayez soin de le conserver en vous dans toute sa pureté, et efforcez-vous de le communiquer à ceux qui vous entourent.

La charité fera de vous et d'eux autant d'apôtres. Par elle vous rallumerez dans bien des âmes le flambeau de la foi que le doute a obscurci; par elle vous réveillerez l'espérance là où règne le désespoir et le découragement. Par la charité vous ferez revivre au sein des familles la vie chrétienne, la pratique des devoirs religieux, l'amour de la sainte Eglise, l'obéissance à ses lois, le respect à son autorité.

Tels sont, chers fils, les précieux fruits de la charité chrétienne. Daigne le Dieu de toute bonté les bénir et les multiplier entre vos mains, en vous fortifiant dans vos pieux et pénibles travaux, en attendant et comme gage de ces faveurs célestes, Nous vous accordons à tous ici présents, et Nous envoyons à toutes les Conférences qui vous ont délégués, ainsi qu'aux nombreuses familles pauvres assistées et secourues par elles, Notre bénédiction apostolique.

La publication du traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche.

La surprise mêlée d'inquiétude qu'a produite la publication du traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche ne nous paraît pas—dit le *Temps*—due aux clauses mêmes de ce pacte. Tout le monde savait que les puissances signataires avaient prévu les deux cas, d'une guerre entre la France et l'Allemagne ou entre l'Autriche et la Russie, et d'une guerre dans laquelle l'agression viendrait conjointement de la Russie et de la France. La seule chose qu'on ignorât peut-être, c'est que, dans le cas d'une démonstration militaire de la Russie à l'appui d'une agression contre la France, l'Autriche serait tenue d'entrer immédiatement en campagne avec toutes ses forces. Il ne semble pas, toutefois, qu'une pareille stipulation fît de nature à beaucoup surprendre les gens réfléchis.

La sensation produite par la publication du traité a eu une autre cause. On s'est inquiété, parce qu'on a vu dans cette mesure une sorte de mise en demeure, une déclaration comminatoire à l'adresse de la Russie. Et bien, non; il suffit de relire le document dont il s'agit pour reconnaître que cette interprétation est erronée. Les termes de l'article 3 sont positifs. La distinction y est faite aussi clairement que possible entre des préparatifs militaires, même menaçants, de la Russie, et une attaque dirigée contre l'une des puissances contractantes. Les préparatifs devraient donner lieu à la publication du traité, mais non point être considérés comme un acte d'agression. Ainsi comprise, et il n'y a pas moyen de la comprendre autrement, la mesure que viennent de prendre les cabinets de Berlin et de Vienne, en publiant le texte de leur pacte, a pour but de rappeler à la Russie qu'elle ne pourrait attaquer l'Autriche sans avoir affaire à l'Allemagne. C'est en même temps, et peut-être plus encore, un encouragement adressé à l'Autriche, qui avait paru craindre en dernier temps de n'être pas, le cas échéant, suffisamment appuyée par son alliée.

Ceci dit, il faut ajouter que la communication faite à l'Europe par les deux puissances n'est pas assez sincère, ou du moins pas assez complète pour dissiper les obscurités qui pèsent sur la situation actuelle. On nous donne le texte du traité de 1879, mais on ne nous dit point les modifications que ce texte a subies, en février ou en mars dernier, lorsque l'Italie y fut associée d'une manière plus intime et avec de nouvelles conditions. Il n'était plus question seulement de défense mutuelle: les garanties s'étendaient aux positions acquises, aux intérêts politiques des puissances. Le *statu quo* méditerranéen, par exemple, était stipulé en faveur de l'Italie. Il est à regretter qu'on ne nous ait pas également appris jusqu'où va la protection promise à l'Autriche. La possession de la Bosnie et de l'Herzégovine, on doit le supposer, lui est assurée, mais l'Autriche, outre cette possession, a des intérêts de situation dans la péninsule des Balkans; le sort de la Bulgarie, celui de la Macédoine ne sauraient lui être indifférents. Il y a là, entre elle et la Russie, des rivalités qui peuvent d'un jour à l'autre amener des conflits. En ce moment même, c'est de cette rivalité latente que sont nées et les démonstrations militaires et les inquiétudes de l'Europe. Combien dès lors, n'eût-il pas été intéressant d'apprendre ce que l'Allemagne connaît ou veut connaître de ce qui, dans la sphère des intérêts qu'elle doit garantir, et ce qui, au contraire, lui paraît en dehors des conditions de la défense réciproque?

Ce qu'on nous dit, nous le savions déjà; ce que nous avions intérêt à savoir, on ne nous le dit pas. Il n'y aura de sécurité entière pour l'Europe que le jour où elle apprendra si l'Autriche tient une intervention de la Russie en Bulgarie pour un *casus belli*, et si l'Allemagne la laisserait débattre cette querelle avec le tsar.

"Les deux alliés se sont solidarisés, mais dans quelle mesure, et jusqu'à qu'elle limite? Tout est là, et c'est justement le point sur lequel on ne nous fournit aucune lumière."

Un discours d'Emilio Castelar.

M. Castelar a prononcé, le 7 février, à la Chambre espagnole, un long et important discours sur la situation de l'Europe.

Faisant un parallèle entre les Etats-Unis et l'Europe, il trouve que dans les premiers règne le régime industriel et dans l'autre le régime militaire. Celui-là enrichit les pays, celui-ci les appauvrit et les mène à la ruine. Tout le malaise dont souffre l'Europe provient de la politique de conquêtes inaugurée par l'Allemagne, de cette politique qui a remplacé la politique libérale de 1830 dont la France et l'Angleterre ont été les protagonistes.

Au milieu des conflits européens qui peuvent surgir, quelle doit être l'attitude de l'Espagne? Son gouvernement ne peut qu'observer la plus stricte neutralité, mais l'opinion publique doit demander le désarmement général et la restitution de l'Alsace et de la Lorraine à la France. La réconciliation de l'Allemagne et de la France, qui intéresse tous les peuples civilisés, ne peut se faire qu'à ce prix. Ces deux grandes nations n'ont pas d'autre sujet de conflit. Il n'en est pas de même de la Russie, qui est l'ennemie héréditaire de l'Allemagne et qui le sera toujours.

M. Castelar regrette aussi que la France ait rompu sa bonne entente traditionnelle avec l'Angleterre et l'Italie, entente qui était si utile pour faire contre-poids aux empires militaires, et qui, jusqu'en 1870, a produit de si heureux résultats. Napoléon III a commis bien des fautes; il a préparé la prépondérance de l'Allemagne.

L'orateur blâme l'Italie d'avoir adhéré à l'alliance austro-allemande, qui est la négation de la politique éclairée que les hommes d'Etat de Rome ont suivie jusqu'à présent.

L'Espagne doit conclure une entente cordiale avec la France en ce qui concerne le Maroc; les intérêts des deux pays sont identiques. Le but que doit viser la politique du cabinet de Madrid est l'indépendance de l'empire marocain, dont les Espagnols seront forcément un jour les héritiers.

Quant à la question économique, M. Castelar demande que les mesures extraordinaires nécessitées par les circonstances soient prises, mais sans toucher aux tarifs des douanes et sans troubler la liberté commerciale. Il énumère longuement les causes de son appui au gouvernement de M. Sagasta, parce que celui-ci veut la liberté religieuse, la liberté du droit de réunion et d'association, la liberté de la presse, la sûreté individuelle, le jury populaire et le suffrage universel. Puis il termine par cette péroraison éloquente:

"Je ne puis et ne veux rien être dans une monarchie; mais, si cette monarchie est libérale, si elle établit le jury et le suffrage universel, elle sera la forme de gouvernement qui convient à la génération présente. Si elle met en pratique ces réformes, je me retirerai dans ma solitude et je me déliverai à écrire l'histoire de mon pays. Ce sera un travail long et pénible, mais je l'accomplirai pour le bien de ma patrie. Et un jour, si la nouvelle génération vient reconnaître mon l'homme qui a tout sacrifié à son pays, elle élèvera un sépulcre où mes cendres pourront reposer et devant lequel on célébrera par des chants les libertés conquises."

Une grande ovation a été faite à l'orateur après ce discours. Tout le monde l'a *félicité*, et M. Sagasta a traversé l'hémicycle pour embrasser M. Castelar.

L'EXPOSITION DE BARCELONE, ESPAGNE.—Le 4 février, à la Chambre des députés, le ministre de l'intérieur, répondant à M. Muro, républicain, a déclaré qu'on n'a jamais eu l'intention, en faisant l'exposition de Barcelone, de faire concurrence à l'Exposition universelle de Paris.

Le ministre a ajouté qu'il désire ardemment que les exposants français viennent à Barcelone et que les exposants espagnols aillent à Paris.

Faisant allusion à la situation politique en France, le ministre a fait l'éloge de l'esprit de modération et de sagesse du gouvernement français dans les questions internationales.

OPINION DU "TEMPS" SUR LE DISCOURS DE M. CASTELAR.—"Pendant que la presse de notre pays s'évertuait à comprendre et à louer les paroles de M. de Bismarck, à l'autre bout de l'Europe, dans la Chambre espagnole, M. Castelar faisait entendre un langage bien différent de celui du chancelier de fer. M. Castelar n'est attaché à montrer le formidable danger économique que constitue, en présence de la concurrence américaine, le costeux état de paix armée dans lequel nous sommes obligés de vivre. Il s'est prononcé en faveur de la politique de désarmement universel, en faveur de l'œuvre de justice, de réparation à notre égard dont cet acte salutaire doit être précédé. Il a préconisé pour l'Espagne une attitude pacifique et neutre, l'entente avec la France dans la question africaine. Il a fait entendre de nobles paroles de libéralisme, d'apaisement, de concorde. C'est juger notre époque que de dire que ces discours est aussi chimérique qu'éloquent et généreux."

LA DENSITÉ DE LA POPULATION EN FRANCE.—Quand on indique la densité de la population sur le sol français, c'est d'ordinaire, par une moyenne qui ne se trouve réalisée sur presque aucun point du territoire. Pour arriver à une idée exacte de cette densité, il faut la considérer par régions naturelles, aussi limitées que possible. C'est ce qu'a voulu faire M. Turquan, chef du bureau au ministère du commerce. Il a calculé pour chacune des 36,000 communes le rapport de leur population à la superficie de leur territoire; de ces communes, il a formé des groupes entre lesquels les communes ont été réparties par ordre de densité. Enfin, il s'est livré à une étude spéciale de la densité de la population là où elle est la plus considérable, c'est à-dire dans le nord de la France. Il a expliqué la raison d'être de cette circonstance par la configuration, la nature et la richesse du sol et du sous-sol de cette région.

M. CRISPI ET LA PUBLICATION DU TRAITÉ AUSTRO-ALLEMAND.—Voici textuellement, les paroles prononcées, le 4 février, par M. Crispi, au cours de la discussion du budget, à la Chambre des députés italienne, et ayant trait à la publication du traité austro-allemand:

"Vous savez que la situation actuelle de l'Europe n'est pas de nature à permettre la réduction des forces militaires.

"Le document important que viennent de publier les journaux officiels de Berlin et de Vienne ne constitue pas une menace. C'est un avertissement, une manifestation en faveur de la paix. Et nous travaillerons pour elle.

"Mais pour atteindre ce but, il faut que notre armée soit forte et prête. Ceux qui ne pensent pas comme nous comprendront alors qu'il serait inopportun de leur part de troubler la paix."

LE CARDINAL LAVIGERIE.—S. Em. le cardinal Lavigerie arrivera à Rome au commencement de mai.

Cette nouvelle dément les bruits de maladie qui avaient été lancés par certains journaux.

DON CARLOS.—Une lettre de Venise dit que Don Carlos supprimera, prochainement, tous ses délégués en Espagne, voulant prendre, personnellement, la direction de la cause carliste.

Chacun trouve infiniment naturelle la satisfaction expansive que témoigne le sénateur Carnot de l'élection de son fils. C'est là, d'ailleurs, l'histoire de tous les pères à fils célèbres. En pareille occurrence, Dumas Ier ne le cédait en rien à l'égard de Dumas II au sénateur Carnot. Le soir de la première représentation de la "Dame aux Camélias," il est accosté dans l'escalier du Vaudeville par ces mots:

"—Vous y êtes bien pour quelque chose, vous, dans cette pièce-là, convenez-en.

"Je le crois, parbleu bien! répliqua-t-il; c'est moi qui ai fait l'auteur!"

Le jeune Gontran et la belle Inès se rencontrent à l'enregistrement des bagages, gare de Lyon.

—Tiens! c'est toi, Gontran! Où vas-tu donc comme ça?

—Je prends le train de Nice, pour aller tirer les pigeons de Monaco. Et toi?

—Moi aussi; seulement, c'est pour tirer les monaces des pigeons.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Hope.—No 188 rue Gravier.—Nouvelle Orléans, le 9 février 1888.—A une assemblée régulière de la Direction tenue ce jour, M. H. Beer a offert sa résignation comme Président; la Direction l'ayant acceptée, M. J. A. Chalaron a été élu à l'unanimité Président de la Compagnie, et M. A. R. Brousseau, Vice-Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

10 fév—

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Collert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
13 sept.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
28 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcoma
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublement
(salle pour Rideaux) 4 oct—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances sur la vie de la Virginie.—Bureau tenant indu-triel—197 rue Howard, Nouvelle Orléans, 16 février 1888.—M. W. L. T. Rogers, surintendant. Cher monsieur—Il est bien agréable pour vous et pour nous de pressentir que la compagnie d'assurances sur la vie de la Virginie, par votre entremise a mis à verser entre nos mains la somme de mille dollars, au droit la mort de mes épouse, Hattie Brandlett, survenue le 16 février. Je ne puis à moins de recommander au patronage de tous une compagnie aussi loyale que la vôtre.

Très respectueusement,
DANIEL BRANTLETT.
Témoin: R. C. SMITH.

Nouvelle Orléans, 16 janvier 1888.—M. L. T. Rogerson, surintendant de la Compagnie d'assurances sur la vie de la Virginie, rue Baronne, 71 N. O.—Cher monsieur: je crois vous devoir connaître la Compagnie que vous représentez des remerciements pour la promptitude apportée par celle-ci, grâce à l'obligeance de votre assistant, M. R. C. Smith, dans le paiement de la police d'assurance No 16,970, datée du 5 septembre 1887 sur la vie de mon épouse, Emma Thornton, décédée le samedi, 11 janvier 1888, paiement fait dans les vingt-quatre heures qui ont suivi la présentation de la réclamation. Avec les meilleures souhaits que je formule pour la continuation des succès de votre Compagnie, je demeure votre très respectueux.

MURRY THORNTON,
Rue Dryades, 325, N. O.
Témoins: RICHARD VEAL, A. SMITH.
22 fév—

Coke! Coke!
35 cts le baril.
Alabama Coal and Coke Co.,
No 54 RUE CARONDELET.
22fév—1m

MODISTES.—Une bonne première avant du goût et étant très-capable aura une position permanente et un bon salaire. Aussi, une première dame vendeuse et quelques bonnes ouvrières, chez Kroeger, 119 rue du Canal. 22fé—

A louer.
La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

Avis aux Contribuables.
BUREAU DU BOARD DES ASSESSEURS D'ÉTAT, Paroisse d'Orléans,
Salle No. 15, Hôtel de Ville.
Toutes les personnes tenues de payer une taxe quelconque sur les propriétés foncières, sur les immeubles, sont prévenues que, conformément à la section 22 de l'article 90 de la loi de revenus de 1882, les bureaux d'assessment, pour 1888, des différents districts d'assessement de la paroisse d'Orléans, seront exposés à ces bureaux pendant une période de vingt jours, à partir du 1er mars jusqu'au 20 mars 1888 inclusivement, pour être examinés et corrigés par qui de droit.
Les contribuables sont informés priés de profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire valoir leurs objections contre les assessements qui les concernent et, s'il y a lieu, d'en contester l'exactitude de la manière prescrite par la loi.
W. E. BROCKETT, Président.
19fév—au 1er mars

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de California, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, à partir de 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17 fév 88—1anFP.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Hope.—No 188 rue Gravier.—Nouvelle Orléans, le 9 février 1888.—A une assemblée régulière de la Direction tenue ce jour, M. H. Beer a offert sa résignation comme Président; la Direction l'ayant acceptée, M. J. A. Chalaron a été élu à l'unanimité Président de la Compagnie, et M. A. R. Brousseau, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
10 fév—

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Collert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
13 sept.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
28 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcoma
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublement
(salle pour Rideaux) 4 oct—1an

Voilà une femme raisonnable!
Pourquoi est-elle raisonnable?
Parce qu'elle conduit son mari à